

Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial : **EasySeal**
Révisé le : 21/11/2012
Date d'impression : 21/11/2013

1. Identification du produit et de la société

Nom commercial : EasySeal
Utilisation conseillée : Utilisation du mélange : Matériau permanent pour l'obturation du canal radiculaire

Renseignement concernant le fabricant/fournisseur :

Komet Dental – Gebr. Brasseler GmbH & Co. KG
Trophagener Weg 25, 32657 Lemgo, Allemagne
Téléphone: +49 (0) 5261 701-0
info@kometdental.de · www.kometdental.de

2. Identification des dangers

Symbole de danger : Xi Irritant
Danger particulier pour les personnes et l'environnement : R36/38 (Irritant pour les yeux et la peau)
R43 (Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau)
Complément d'information : Les produits chimiques impliquent des dangers particuliers. Ils ne doivent être utilisés que par du personnel qualifié avec toutes les précautions requises.

3. Composition/Informations sur les composants

Caractérisation chimique :

Composant	N° CAS	Symbole	Phrases-R Phrases-H	Concentration
Diéthylènetriamine, 2,2' - Imino-di (ethylamine)	111-40-0	C	21/22-34-43 H312, H302	1,0 – 5,0%
	203-865-4	Acute Tox 4, Skin Corr. 1B, Skin Sens. 1	H314, H317	
Bisphénol-A- Résine épichlorohydrine	25068-38-6	N, Xi	36/38-43- 51/53	20,0 – 25,0%

Pour le texte complet des identifications des dangers mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

4. Premiers secours

Conseil général : En cas de malaises, consulter un médecin
En cas d'inhalation : Faire respirer de l'air frais. Si les troubles persistent, consulter un médecin
En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment en ouvrant bien les paupières pendant environ 15 minutes puis consulter un ophtalmologiste.
Recommandation : Flacon pour douche oculaire au poste de travail
Après ingestion : Rincer bien la bouche avec de l'eau de façon abondante. En cas de nausée ou malaise, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés : Mousse, Produits chimiques secs, sable, eau, CO₂
Produits extincteurs déconseillés : Pas d'information disponible
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange, ses produits de combustion et aux gaz produits : Possibilité d'émanation des vapeurs toxiques en cas d'incendie.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie : Présence dans la zone de danger uniquement avec une protection contre les produits chimiques et un appareil respiratoire autonome pour éviter le contact avec la peau et les yeux.

6. Mesures en cas d'exposition involontaire

Les précautions individuelles : Porter un équipement de protection. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas jeter dans les canalisations ou les cours d'eau.

Méthodes de nettoyage :

Ramasser le produit mécaniquement l'éliminer.

7. Manipulation et stockage

Manipulation :

Eviter le contact avec les yeux et la peau. En cas de contact avec la muqueuse enlever avec un matériau approprié (p. ex. un tampon d'ouate). Rincer abondamment la muqueuse avec de l'eau.

Conditions de stockage :

Exigences concernant les conteneurs :

Conserver dans un conteneur bien fermé.

Utilisation prévue :

Matériau permanent d'obturation du canal radiculaire.

Restriction en matière d'utilisation :

Eviter les températures dépassant les 30°C

Température de stockage

20°C – 25°C

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Mesures de protection et d'hygiène générales :

- Tenir éloigné de toute nourriture et boisson.
- Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- Se laver les mains avant la pause et immédiatement après la manipulation du produit.
- Enlever immédiatement tout vêtement souillé et laver avant de les réutiliser.

Équipement de protection individuel :

Protection respiratoire :

Aucune

Gants :

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques.

Protection des yeux :

Lunettes de protection hermétiques avec écrans latéraux.

Protection corporelle :

Vêtements de travail de protection (à manches longues).

Mesures d'ordre technique :

Douche oculaire au poste de travail.

9. Propriétés physiques/chimiques

Forme :

Pâte crémeuse

Couleur :

blanc

Odeur :

Presque inodore

Valeur PH (non dilué) :

7 - 9

Changement de phase :

Point de fusion :

sans objet

Point d'ébullition :

sans objet

Température d'inflammation :

sans objet

Point d'inflammation :

> 100°C

Limites d'explosivité :

inférieure

sans objet

supérieure

sans objet

Taux d'évaporation :

sans objet

Densité :

2,37 – 2,41 g/ml (20°C)

Solubilité :

Alcools monovalents et détergents

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :

Eviter les températures dépassant les 30°C

Matières incompatibles :

Pas d'information disponible

Produits de décomposition dangereux :

Type de produits de décomposition inconnu

Autres informations :

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :

Diéthylènetriamine LD 50 (oral, rat) : 1080 mg/kg

Polypox E 064 LD 50 (oral, rat) : >2000mg/kg

Action irritante primaire :

Possible sur les yeux et la peau

Sensibilisation :

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

12. Informations écologiques

Informations générales :	Pas d'information disponible
Effets écotoxicologiques :	Pas d'information disponible
Biodégradabilité :	Pas d'information disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes recommandées :	
Élimination du produit :	En conformité avec les dispositions des autorités en vigueur.
Élimination de l'emballage contaminé :	En conformité avec les dispositions des autorités en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Par rapport aux quantités libérées mentionnées dans le chapitre 3.5, ne constitue pas un produit dangereux au sens de l'ADR/RID et le code IMDG/RDC-Maritime et l'AITA/DGR

15. Informations réglementaires

Identification en conformité avec l'ordonnance européenne.
En conformité avec l'ordonnance sur les produits dangereux (GefStoff V), le produit est classifié comme suit

Lettre d'identification et indication des dangers du produit :

Xi	Irritant
Composant dangereux déterminant relatif à l'information sur l'utilisation	Diéthylènetriamine, Résine épichlorohydrine
Phrases-R :	
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
Phrases-S :	
1/2	Conserver sous clé. Conserver hors de la portée des enfants.
26	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau puis consulter un ophtalmologiste.
28	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
36/37/39	Pendant le travail, porter un vêtement de protection approprié, des gants de protection et un appareil de protection des yeux/du visage approprié.
45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage et l'étiquette.

Règlements allemands

Classe du risque sur la qualité de l'eau :	Pas d'information disponible
Classe de stockage VCI :	Pas d'information disponible

16. Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche reflètent l'état de nos connaissances actuelles, mais elles ne sauraient être considérées comme une garantie relative aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Le destinataire de notre produit est le seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Phrases-R relatives

R21/22	Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases-H relatives

H302	Nocif en cas d'ingestion
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H317	Peut provoquer une allergie cutanée

Identifications des modifications :

Les modifications par rapport à la version précédente de cette FDS sont identifiées par un trait vertical (|) à gauche de la ligne.